Image not found or type unknown

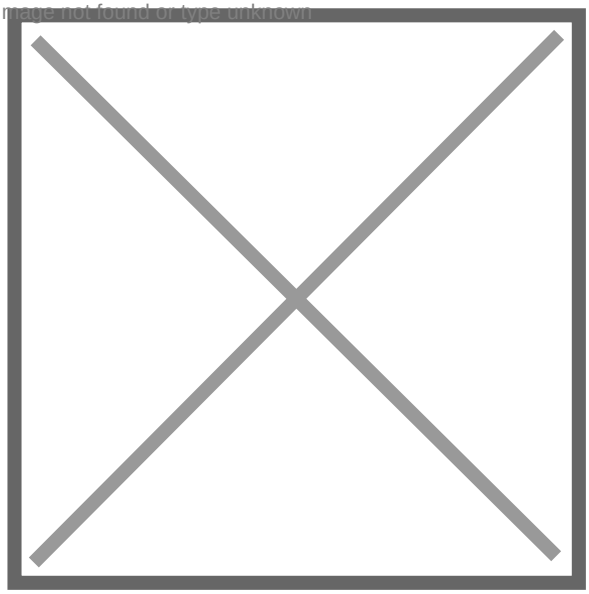

Facturation sans devis préalable

Par **LETIGRE451**, le **08/11/2010** à **16:53**

Bonjour,
J'ai reçu une facture par une entreprise pour "la dépose et repose des meubles".

Le problème, je n'ai jamais demandé cette prestation, ni signé de devis.

Cette société était mandatée par le syndicat de copropriété pour le remplacement de canalisation.
Je précise, à aucun moment, le syndicat de copropriété ma demandé d'enlever mes meubles et je ne sais pas si cette société à réellement démontée et remontée mon mobilier.

Ma question, cette société a t'elle le droit de me facturer cette prestation et dois-je m'acquitter de cette facture?
Merci pour votre réponse.

Par **mimi493**, le **09/11/2010** à **11:08**

Vous leur répondez que vous ne savez pas de quoi il s'agit, que vous n'avez jamais fait appel à eux et donc que cette facture ne vous concerne pas.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés